

# Le PV qui saute, c'est vraiment fini ?

Faire sauter les PV reste un sport national, avec indulgence à tous les étages. Jusqu'à un tiers « disparaissent », démontre un rapport national présenté ce matin. Le tour de vis sur les routes va-t-il vraiment réussir à gripper le piston ?

FOI DE SOUS-PRÉFET : « Pour payer un PV, il faut vraiment ne connaître personne. » Confiance d'un policier gradé sur le piston : « Les élus interviennent à tous les niveaux. » Observation d'un officier de gendarmerie : « Comment voulez-vous motiver un gendarme s'il y a des indulgences massives et qu'à peine rentré au bureau (NDLR : après une opération de contrôle) il y a huit demandes d'indulgences pour dix PV ! » Tous sont cités dans le rapport officiel rédigé par le Conseil national de l'évaluation (CNE) présenté ce matin par son président, Michel Ternier.

Le document, dont « le Parisien »-« Aujourd'hui en France » s'est procuré une copie, décrit le système français de contrôle et de sanctions des infractions routières... et de ces multiples passe-droits. S'appuyant sur des analyses quantitatives et de nombreux entretiens avec des préfets, policiers, gendarmes et procureurs, entre avril et mai 2002, le rapport révèle qu'un tiers des amendes pour excès de vitesse et 14 % de celles pour conduite en état d'ivresse passent entre les mailles du filet...

Suite de l'article : [leparisien.fr](http://leparisien.fr)

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 20 novembre 2003**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3734-pv-saute-est-vraiment-fini.html>